



# Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024  
19 h

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Présentation et adoption du Programme triennal des immobilisations (PTI) 2025-2026-2027.
4. Présentation et adoption du budget 2025.
5. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027.
6. Clôture et levée de la séance.

Judith Saint-Louis  
Greffière

/jsl Note : Projet du 13 décembre 2024 avant son approbation et sujet à changements.  
Ce document n'a aucune valeur juridique. Vous pouvez télécharger l'ordre du jour publié avant chaque séance. Toutefois, notez que des modifications peuvent y être apportées préalablement ou durant la séance. Seul, le procès-verbal des séances confirme les décisions du conseil.